



## OECD Employment Outlook - 2007 Edition

Summary in French

### Les Perspectives de l'emploi de l'OCDE – Edition 2007

Résumé en français

- Les BRIC – Brésil, Russie, Inde et Chine – sont désormais des acteurs importants de l'économie mondiale. *Les Perspectives de l'emploi 2007* examine en quoi cela a affecté leur marché du travail et brosse l'état de leur main d'œuvre.
- Cette édition étudie également les conséquences de la mondialisation sur les travailleurs des pays de l'OCDE. Tandis que son incidence est largement surestimée, les signes d'une précarisation grandissante et d'une accentuation des inégalités émergent sur les marchés du travail.
- Également dans cette édition : les effets des politiques du marché du travail sur la productivité ; l'impact du financement de la protection sociale sur l'emploi ; et une étude des moyens utilisés par les pays de l'OCDE pour inciter les chômeurs à retrouver un emploi.

*Les Perspectives de l'emploi de l'OCDE* examine chaque année les enjeux majeurs de l'emploi. Dans l'édition 2007 :

## Le marché du travail dans les BRIC

Les BRIC – Brésil, Russie, Inde et Chine – dont l'économie représente aujourd'hui un quart du PNB mondial alors que ce chiffre était de 17 % en 1990, sont des partenaires économiques importants pour les pays de l'OCDE. Le succès futur de l'économie des BRIC dépendra pour une large part de leur marché du travail. Leur étude, en raison des contrôles opérés sur les données et de l'importance de l'économie informelle, se montre difficile. Il semble néanmoins qu'il y ait un nombre défini de caractéristiques et de tendances :

**La croissance rapide** a développé l'emploi. Collectivement, les BRIC ont créé 22 millions de nouveaux emplois chaque année de 2000 à 2005, contre 3,7 millions dans toute la zone OCDE.

**Le sous-emploi** demeure pourtant significatif. Au Brésil, en Russie et en Chine (zones urbaines), le taux de chômage se maintient à environ 8 ou 9 % et il est plutôt plus faible dans les zones urbaines en Inde. On trouve aussi de forts taux de sous-emploi, particulièrement parmi les femmes au Brésil et en Inde, parmi les travailleurs plus âgés en Russie et dans les zones rurales en Chine et en Inde.

Hormis en Russie, **les emplois informels** – c'est-à-dire les emplois qui ne sont pas déclarés officiellement et qui ne versent pas de contributions à la sécurité sociale – sont très répandus et en progression. Au Brésil, ils représentent près de la moitié de la totalité des emplois, et environ 85% en Inde.

**Les inégalités de salaire** ont augmenté en Chine et en Inde et restent résolument fortes dans les deux autres BRIC. Cela semble contredire la théorie ordinaire du commerce qui veut que l'intégration internationale des économies dont le nombre de travailleurs non qualifiés est élevé conduise à une hausse des salaires relatifs de ces mêmes travailleurs.

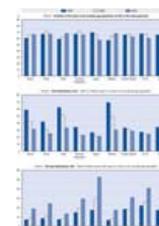
A moyen terme, les BRIC sont destinés à connaître un **vieillessement de leur population** significatif, ce qui limitera l'apport de nouveaux travailleurs. Dans les quinze ans à venir, l'augmentation de la main d'œuvre ralentira en Inde, diminuera de moitié au Brésil et stagnera tout à fait en Chine. En Russie, la main d'œuvre pourrait même baisser.

Toujours à moyen terme, **le niveau d'éducation** progressera de façon marquante dans tous les BRIC, sauf en Russie où le niveau d'études de la population active dépasse déjà celui relevé dans les pays de l'OCDE. A l'inverse, les niveaux d'éducation atteints au Brésil, en Inde et en Chine sont beaucoup plus faibles que dans la zone OCDE. L'augmentation du taux de chômage des jeunes dans ces trois pays indique qu'il faudrait sans doute améliorer la qualité de l'éducation pour satisfaire les exigences du marché.

[Fig 1.2] Taux d'emploi et de chômage dans les BRIC et la zone OCDE



[Fig 1.7] Structure de la population dans les BRIC et la zone OCDE



## Plus d'emplois mais moins productifs?

La croissance du PNB par habitant est due principalement à l'augmentation à la fois du nombre de gens qui travaillent (utilisation du travail) et du rendement par travailleur (productivité du travail). En 2006, la Stratégie de l'OCDE pour l'emploi révisée a établi un certain nombre d'alternatives sous la forme de mesures d'ensemble constituant des politiques de marché du travail susceptibles de stimuler l'emploi et de diminuer le chômage. Mais d'aucuns estiment que seules les politiques de marché du travail motivées par les lois du marché, comme celles appliquées aux États-Unis ou au Royaume-Uni, peuvent accroître à la fois l'utilisation du travail et sa productivité.

Quels sont les effets des politiques de l'emploi sur la productivité ? **Une protection de l'emploi** stricte pour les travailleurs déjà présents sur le marché pourrait réduire la productivité en limitant la mobilité des travailleurs vers les industries montantes à haute productivité. A l'inverse, **les salaires minimaux** semblent améliorer la productivité même si c'est peut-être parce que les travailleurs peu qualifiés éprouvent une plus grande difficulté à trouver un emploi. Les **indemnités de chômage généreuses** peuvent augmenter la productivité, car elles aident les chômeurs à trouver un emploi qui corresponde à leurs compétences et elles encouragent la création d'emplois à haut risque et à forte productivité. **Les politiques favorables à la famille**, en permettant aux parents de demeurer sur le marché du travail, stimuleraient aussi la productivité.

Les politiques de soutien de l'emploi peuvent abaisser la productivité mesurée, en partie à cause du développement des possibilités d'emploi pour les travailleurs peu qualifiés. Il en résulte une baisse des niveaux moyens de productivité sans incidence néanmoins sur la productivité des travailleurs en activité.

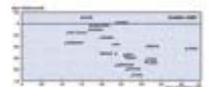
Il n'y a globalement **pas d'indication solide** qui établirait que les politiques recommandées par la Stratégie pour l'emploi de l'OCDE révisée infléchissent la hausse de la productivité. En effet, celles-ci ont probablement un impact positif sur le montant du PNB par habitant, de même qu'elles suscitent des avantages sociaux comme l'augmentation de l'emploi.

## Les travailleurs de l'OCDE au sein de l'économie mondiale : de plus en plus vulnérables ?

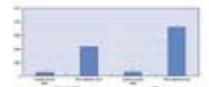
La mondialisation – c'est-à-dire la libéralisation du commerce international – a suscité un accroissement du revenu des individus dans la zone OCDE. Par exemple, les pays de l'OCDE qui connaissent une hausse de 10 points de pourcentage de l'ouverture de leur marché voient une progression de 4 % du revenu par habitant.

Malgré ces progrès, **le public montre une ambivalence** considérable envers la mondialisation. Tandis que la mondialisation a contribué à améliorer les revenus de nombreux travailleurs, d'autres – particulièrement ceux ayant un faible niveau d'instruction – s'en sont moins bien sortis et le public s'inquiète maintenant légitimement de ce que la mondialisation comprime les salaires et

[Fig 2.2] [Relation entre une meilleure utilisation du travail et la productivité](#)



[Fig 2.7] [L'incidence des congés parentaux sur la productivité](#)



dégrade les conditions de travail dans les pays de l'OCDE. Dans quelle mesure ces peurs sont-elles justifiées ?

Certains signes montrent que l'intensification des échanges commerciaux lors de ces dernières décennies a augmenté à la fois les **inégalités de salaire et la précarité** des travailleurs de l'OCDE. Mais d'importantes mises en garde doivent être gardées à l'esprit. En premier lieu, il est difficile de distinguer l'impact de la mondialisation de celui de l'évolution technologique ou des réformes structurelles. En second lieu, cet impact est bien inférieur à ce qu'en perçoit l'opinion générale.

L'impact de la mondialisation sur les travailleurs varie selon leur niveau de compétences. Tandis que les **délocalisations** n'ont pas une incidence réelle sur le chômage des travailleurs dans leur ensemble, elles peuvent réduire la demande de travailleurs peu qualifiés, probablement du fait que les entreprises déplacent les étapes de production les plus routinières vers l'étranger.

Plus profondément, la mondialisation est l'un des nombreux facteurs – y compris les réformes des politiques nationales et l'évolution technologique – contribuant à une **plus grande flexibilité** des salaires comme de la demande de travail, deux éléments qui sont devenus beaucoup plus sensibles aux chocs économiques.

Signe de ce changement, **l'élasticité des salaires des demandeurs d'emploi** est passée de 0,2 à 0,5 (en valeur absolue) entre 1980 et 2002. Cela se traduit par un marché du travail plus dynamique qui récompense la mobilité et les compétences en adéquation avec les besoins du marché. En effet, l'accentuation de la concurrence étrangère mène à davantage de changements de postes.

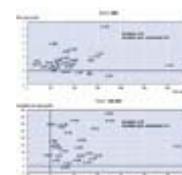
Quant aux **inégalités de revenus**, la part du revenu national qui allait aux salaires des travailleurs a chuté de façon assez aigüe dans certains pays. L'écart entre les revenus se creuse également, mais cela s'explique en grande partie par les fortes augmentations des revenus des 10 % de personnes aux ressources les plus élevées, plutôt que par une baisse des revenus à l'autre extrémité de la fourchette. La part imputable à la mondialisation dans ces changements n'est pas claire. Toutefois, l'évolution de la distribution des ressources suggère pour le moins que la mondialisation permet à de petites élites de travailleurs et d'investisseurs de se distinguer.

En réponse à tous ces bouleversements, les gouvernements doivent développer un **éventail de politiques** portant sur la réglementation, l'emploi et la protection sociale pour soutenir les travailleurs face à un marché du travail de plus en plus dynamique. Ils devront particulièrement porter leurs efforts sur l'amélioration des compétences des travailleurs.

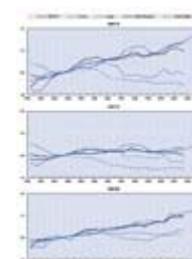
## Financer la protection sociale : les effets sur l'emploi

Les dépenses publiques en matière de protection sociale – principalement la santé et les retraites – constituent en moyenne un quart du PNB des pays de l'OCDE. L'échelle de ces dépenses et la façon dont elles sont financées – que ce soit par des taxes générales, l'impôt sur le revenu ou les contributions

[Fig 3.6] Hausse des salaires et sa relation à l'ouverture des marchés



[Fig 3.8] Les inégalités de ressources dans dix pays de l'OCDE depuis 1980



patronales et salariales – peuvent avoir une incidence sur le marché du travail.

Le financement des dépenses sociales crée un **coïn fiscal** entre le salaire réel disponible des travailleurs et le coût de leur travail pour l'employeur (ce coïn est constitué de l'impôt sur leurs revenus et ce qu'ils versent, ainsi que leur employeur en contributions sociales). En général, plus les taxes sont importantes, plus l'incidence sur le marché du travail est sensible. Quoi qu'il en soit, l'impact réel dépend de trois facteurs principaux :

**Composition des recettes fiscales.** Des arguments de poids incitent à financer les programmes de protection sociale publique ayant une forte dimension collective, tel le domaine de la santé, par un système de taxes générales. A l'inverse, les contributions sociales devraient être utilisées pour financer des programmes plus en lien avec l'état du marché du travail, comme ceux de l'assurance chômage ou des retraites. Une meilleure utilisation des taxes dans leur ensemble – impôt sur le revenu et taxes à la consommation, mais aussi possiblement taxes pour l'environnement et sur la propriété – peut réduire ce coïn fiscal et augmenter les motivations financières à travailler. Toutefois, toutes ces propositions doivent être envisagées avec soin et ne peuvent se substituer à une meilleure gestion des systèmes de dépenses sociales.

**Progressivité des systèmes d'imposition.** Le coïn fiscal peut peser particulièrement lourd sur les emplois faiblement rémunérés, notamment lorsque le salaire minimal est élevé. Cela pourrait justifier de réduire la fourchette des contributions patronales. La pression fiscale reste néanmoins substantielle et une réduction excessive des rentrées poserait un problème majeur de financement. Trouver le juste équilibre entre salaire minimal, imposition du travail et prestations sociales complétant les revenus du travail – les trois éléments composant le revenu des personnes rémunérées au salaire minimal – est donc essentiel. Mais d'une façon générale, il est recommandé d'évoluer vers un mode de financement dont les prélèvements seraient plus progressifs.

**Liens entre impôts et prestations.** Créer un lien plus direct entre les impôts versés et les prestations perçues pourrait aider à réduire l'impact du coïn fiscal. Par exemple, les employés pourraient accepter de percevoir des revenus nets plus faibles s'ils pouvaient être certains que cela contribuerait dans le futur à une augmentation de leur retraite. Il y a cependant des limites notables dans ce domaine dues à la forte dimension collective de certains programmes sociaux comme celui de la santé. Pour prendre un autre exemple, les employeurs amélioreraient peut-être la gestion de leur main d'œuvre si leurs contributions allaient à la vie de leur entreprise pour ce qui touche aux licenciements, aux retraites anticipées ou aux congés de maladie ou d'invalidité.

## Politiques d'« activation » des sans-emploi : mesures mises en œuvre dans différents pays

De nombreux pays encouragent désormais activement les chômeurs à trouver du travail en les incitant à être plus dynamiques dans leur recherche et

en améliorant leur employabilité. On peut relever un certain nombre d'éléments communs à ces approches : des entretiens réguliers, dès le début de la période de chômage, avec les conseillers pour l'emploi ; des compte rendus périodiques sur la disponibilité à travailler et sur les efforts accomplis pour trouver du travail ; notifications personnalisées sur les postes à pourvoir ; création de plans d'action individuels ; et information des demandeurs d'emploi concernant les programmes actifs du marché du travail (ALMP) pour contrer leur perte de motivation et de compétences.

Mais comment ces stratégies sont-elles **appliquées** ? L'OCDE a cherché à le savoir en demandant aux pays membres de remplir un questionnaire sur leurs politiques d'« activation » des sans-emploi. Même si une étude plus approfondie doit être effectuée, il est clair que les pratiques varient largement dans la zone OCDE et que les pays utilisent un nombre grandissant et de plus en plus diversifié de mesures.

Dans la plupart des cas, les chômeurs doivent **s'inscrire** dans une agence de placement afin de pouvoir percevoir une indemnisation. L'enregistrement du profil des demandeurs d'emploi et l'évaluation de leur disponibilité à travailler permettent aux agences pour l'emploi de fournir des prestations sur mesure. Toutefois, dans un nombre important de pays, le versement des indemnités commence bien avant la fin des démarches d'inscription, ce qui peut avoir pour conséquence pour le demandeur de passer à côté d'éventuelles offres d'emploi pertinentes.

La plupart des pays exigent que les demandeurs d'emploi **déclarent régulièrement** qu'ils recherchent activement du travail et qu'ils sont toujours sans emploi. En outre, ils les astreignent également à se rendre régulièrement à des entretiens approfondis avec leur conseiller. Il y a néanmoins des variations importantes dans la fréquence de ces déclarations et entretiens, des notifications de postes vacants (trop rares, semble-t-il) et dans l'utilisation des programmes actifs du marché du travail pour les chômeurs de longue durée.

Dans l'ensemble, le **suivi** des chômeurs s'accroît. S'il est probable que cela encourage un retour à l'emploi plus rapide, cela comporte un risque : les chômeurs peuvent se sentir obligés d'accepter un emploi qui ne leur convient pas. S'il est important pour lutter contre la persistance du chômage de s'assurer, par un suivi sérieux, de la recherche effective d'emploi et de l'application des politiques d'incitation en faveur du travail, il ne faut pas non plus négliger la nécessité de trouver des postes pertinents qui permettent une meilleure stabilité de l'emploi.

Enfin, bien que **les programmes actifs du marché du travail** aient été élaborés pour aider les chômeurs de longue durée, seuls quelques pays ont suivi les recommandations de l'OCDE visant à rendre obligatoire la participation à de tels programmes. Les pays ont sans doute de bonnes raisons de laisser de telles décisions à la discrétion de leurs conseillers pour l'emploi, mais ils devraient pourtant établir clairement vis-à-vis des chômeurs que plus la période de chômage durera plus les interventions seront fréquentes.

© OCDE 2007

La reproduction de ce résumé est autorisée à condition que la mention OCDE et le titre original de la publication soient mentionnés.

**Les résumés multilingues sont des extraits traduits de publications de l'OCDE parues à l'origine en anglais et en français.**

**Ils sont disponibles gratuitement sur la librairie en ligne de l'OCDE**  
[www.oecd.org/bookshop/](http://www.oecd.org/bookshop/)

Pour plus d'information, contactez le service des Droits et traductions de l'OCDE,  
Direction des Affaires publiques et de la communication à l'adresse [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org) ou par fax au  
+33 (0)1 45 24 13 91

Service des Droits et traduction de l'OCDE  
2, rue André-Pascal  
75116 Paris  
France

Consultez notre site Internet [www.oecd.org/rights/](http://www.oecd.org/rights/)

